

Annexe – Procédure administrative pour la transmission des appels à projets 2018 Politique de la Ville/Ville de Pontarlier

Dépôt des projets

Si vous souhaitez répondre à cet appel à projets, nous vous invitons à télécharger les documents à remplir, disponibles sur le site internet suivant :

<http://www.ville-pontarlier.fr/>

Les dossiers de projet devront impérativement être envoyés par voie électronique au plus tard le **30 septembre 2017**, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

cucs.politiqueville@ville-pontarlier.com

Nous vous invitons à présenter vos futurs projets de manière argumentée, et orientés en fonction du cadre général exposé ci-dessus.

Vous pourrez obtenir tout renseignement qui vous paraîtrait utile, au sujet de cet appel à projets, auprès du service chargé du pilotage technique du Contrat de ville :

Mairie de Pontarlier – Direction Politique de la Ville

BP 259 - 25304 Pontarlier cedex

Tél. 03 81 38 82 28 ou 03 81 38 82 29